

DES ASSISES EN GUISE DE MIROIR



La Cocopaq organise samedi à Moëlan les premières Assises du pays de Quimperlé. Grâce au miroir des derniers chiffres disponibles, fournis notamment par l'Insee, 150 acteurs du territoire et d'autres intervenants évoqueront les atouts et les faiblesses d'une région particulièrement attachante, qui devrait voir sa population augmenter de manière très notable dans les 20 prochaines années. *Page 12*

Assises du pays de Quimperlé. Bilan d'étape... 19 ans après

Bilan et perspectives : la Cocopaq organise samedi à Moëlan les premières Assises du pays de Quimperlé. 150 invités y débattront sur les atouts et les faiblesses de ce territoire.

Nicolas Morvan, le président de la Cocopaq, avait lancé l'idée de ces Assises il y a près d'un an.



Dans un an, le 28 décembre 2013, la communauté de communes fêtera ses 20 ans. La date aurait été parfaite pour faire un bilan de cette aventure, mais elle aurait été bien trop proche des... élections municipales. D'où l'idée lancée début 2012 par Nicolas Morvan de mettre en place ces Assises dès maintenant. L'Ellipse de Moëlan accueillera donc samedi prochain au moins 150 personnes, invitées pour l'occasion : des élus, des chefs d'entreprise, des agriculteurs, des syndicalistes, des environnementalistes... Tous passionnés par les enjeux de leur territoire.

Pour alimenter les débats seront fournis les derniers éléments chiffrés de l'Insee et de l'agence Quimper Cornouaille Développement, qu'il s'agisse de démographie ou de vie économique.

La plus grande du Finistère

Le pays de Quimperlé est un sujet d'étude d'un grand intérêt. Il faut rappeler que la communauté de communes est en termes de population la plus grande du Finistère, avec 53.000 habitants, et la deuxième de Bretagne après celle de Redon (57.000).

Précisons qu'en France, la moyenne est de seulement 11.000 habitants. Et la pente est fortement ascendante. De 1990 à 1999, la communauté avait progressé de seulement 0,04 % ; de 1999 à 2008, la hausse a été de 0,75 % ; et l'on estime que d'ici 2030, elle aura gagné 8.000 habitants supplémentaires (l'équivalent de Moëlan), et accueilli en réalité bien plus de nouveaux habitants, car il faut tenir compte du solde naturel négatif (plus de décès que de naissances). Samedi, deux tables rondes sont prévues. Le matin, on évoquera l'attractivité du pays de

Quimperlé. Les intervenants seront Laurence Fortin, du conseil régional, Bernard Tréguer, directeur général de Bigard, Olivier Le Strat, PDG d'I-jinus, Jean-Michel Le Breton, de la chambre d'agriculture, Michel Rose, président de l'office de tourisme intercommunal, Yves Aguiton, de la Caisse des Dépôts et Consignations, André Fraval et Pascal Bozec, vice-présidents de la Cocopaq.

Le « mieux vivre »

L'après-midi, on parlera du « mieux vivre ensemble » avec Pierre Maille, président du conseil général, Matthieu Banvillet, directeur du Quartz de Brest, Pascal Thébault, directeur du CREA de Rennes, Jean-Yves Croguennec, directeur de l'Ehpad d'Arzano, Jean Guével, proviseur du lycée de Roz Glas, Ronan Gouerec, cadre de santé, Bénédicte Havard-Duclos, sociologue, Gilda Le Gall et Jacques Le Bihan, vice-présidents de la Cocopaq.

En conclusion, un point sera fait sur la décentralisation par Bernard Poignant, président de Quimper Cornouaille Développement.

Jean-Jacques Baudet

> À noter

Le Télégramme s'associe à l'événement en publiant chaque jour de cette semaine un article sur les enjeux principaux de ce territoire.

Demain : le cadre de vie et l'aménagement du territoire.

Jedi : l'économie et l'emploi.

Vendredi : le tourisme. Samedi : le profil des habitants.

Rendez-vous pour les premières assises du pays

La Cocopaq aura 20 ans en 2014. Sous la présidence de Nicolas Morvan, elle se donne samedi 17 novembre, le temps de la réflexion et de la discussion pour évoquer son avenir.

1 2 3 4 5

Pourquoi ? Comment ?

Pourquoi n'y a-t-il jamais eu d'assises du Pays de Quimperlé ?

Pour Nicolas Morvan, président de la communauté de communes du Pays de Quimperlé, la réponse est simple et trouve ses éléments dans le passé. La Cocopaq est née le 28 décembre 1993 par arrêté préfectoral. « Le territoire n'est complet que depuis 2002, rappelle-t-il, la moitié du temps a été consacrée à construire le territoire. » Aujourd'hui, la Cocopaq est la deuxième plus grande intercommunalité rurale de Bretagne. Elle a aussi assis ses compétences.

La réflexion, c'est maintenant ?

« Nous commençons à avoir des retours sur le recensement et nous pouvons avoir des prospectives », reprend Nicolas Morvan qui avait annoncé la tenue des assises lors de ses vœux à la population en janvier 2012. À l'heure où la nouvelle décentralisation se profile, la Cocopaq offre un temps de réflexion sur le thème : hier, aujourd'hui, demain, quel Pays de Quimperlé ? Avec différents acteurs et partenaires de la collectivité territoriale, les thèmes de l'économie, du tourisme, de la mixité sociale ou

encore de l'habitat seront débattus. Avec l'avenir comme fil conducteur.

L'Insee a planché sur de nouveaux chiffres. Quel est l'état des lieux actuels ?

L'institut national de la statistique et des études économiques livrera d'ici samedi une nouvelle étude, véritable portrait en chiffres du Pays de Quimperlé. Elle présente les données agrégées des seize communes du territoire et les compare avec des communautés territoriales voisines. Cette étude permet de réactualiser toutes les trames chiffrées qui soutiennent les politiques de la Cocopaq. Et de se rendre compte que les évolutions réelles sont différentes des prévisions données lors de l'établissement du Scot, Schéma de cohérence territoriale. « Le développement urbain du littoral a été sous estimé », note, à titre d'exemple, le président de la Cocopaq.

Quel Pays de Quimperlé en 2030 ?

Ainsi, de 1999 à 2009, la population a augmenté de 0,75 % contre 0,4 % la décennie précédente. Selon l'Insee, si ce mouvement se poursuit, le pays accueillera plus de 8 000 habitants supplémentaires. Ce qui signifie, comme le liste Nicolas Morvan, « des infrastructures à mettre en place. Car ce sera une population



Aux premières assises du Pays de Quimperlé, Nicolas Morvan invite les élus, les entrepreneurs et différents partenaires à réfléchir et débattre sur l'avenir du territoire.

plus jeune et active. Cette arrivée n'enrayera pas le vieillissement de la population du Pays de Quimperlé. » L'Insee met aussi en avant la nécessité des transports résidence-travail et des « éléments de fragilité » liés notamment à l'emploi sont inclus dans l'étude.

Quelles coopérations interterritoriales à l'avenir ?

Le Pays de Quimperlé se tourne déjà vers Concarneau pour la filière bois énergie par exemple, ou vers

Quimper dans le cadre de l'agence Quimper-Cornouaille Développement. Elles seront appelées à prendre de l'importance, tout comme les relations avec l'agglomération lorientaise. « Le monde bouge. On doit se mettre au même rythme », conclut Nicolas Morvan.

Béatrice GRIESINGER.

Les assises du Pays de Quimperlé, le 17 novembre au Kérfany à Moëlan-sur-Mer, de 9 h à 17 h, sur invitation.

ASSISES DU PAYS DE QUIMPERLE : L'ECONOMIE DEMAIN

Olivier **Le Strat** évoque son parcours et ses liens avec le territoire. Il est le PDG d'Ijinius, entreprise spécialisée dans les capteurs sans fil, installée à Mellac.

« **Ijinius, en breton, ça veut dire innovation** » Le Quimpérois Olivier **Le Strat** est le PDG de l'entreprise installée à Kervidanou 3 en Mellac. Avec une équipe de 15 personnes dont 12 sur ce site, Ijinius est l'as des as mondiaux du green tech sans fil. Il a créé « **tout ce qui est capteurs, mesures physiques autonomes et sans fil. Nous n'avons pas de concurrent technologique et nous travaillons dans trois secteurs : l'agro-industrie, la logistique et l'environnement.** » Chiffre d'affaires affiché pour 2011 : 1 million d'euros. Attendu pour 2012 : 1,5 million. Son entreprise travaille sans frontière et ne reconnaît que celle de la Bretagne.

« **Nous produisons local. 100 % de nos produits sont pensés, imaginés, produits en Bretagne. Et nous vendons de la même manière en Europe, en Chine, au Mexique.** » Son souci actuel ? La hausse des charges et la disparité des monnaies. « **USA et Chine reconnaissent le caractère unique de nos produits et on travaille de plus en plus avec eux. Mais on a plus de mal à s'implanter en zone dollar ou en zone yuan.** »

Gagnant-gagnant

Née en 2003 à la pépinière d'entreprises de Quimper, Ijinius grandit à Kervidanou. Olivier **Le Strat** et son équipe apportent « **une image high-tech dans un pays typé grosse industrie, bassin ouvrier.** » Pour lui les mots, « **ouvrier et breton** » définissent une « **capacité à travailler et à s'adapter. La qualité bretonne est reconnue dans le monde.** » De ses séjours à l'étranger, il retient que « **la France n'est bien vue que sur la qualité de vie, le haut-de-gamme. Pas sur l'esprit français. Redorer notre image, ce sera un sacré travail.** » Aux politiques, nationaux ou locaux, il demande de jouer « **gagnant-gagnant et à tous, de faire ce que l'on dit et de dire ce que l'on fait.** »

« **Nous, on a besoin du haut-débit, du très haut-débit,** reprend Olivier **Le Strat,** **on nous avait dit en 2007, vous l'aurez. On est en 2012, rien. Je ne peux plus attendre. J'ai mis nos serveurs à Saint-Brieuc et nous allons mettre de l'informatique à Milwaukee aux États-Unis.** » Le PDG d'Ijinius trouve ses solutions et ses synergies. L'une, avec la Cocopaq. « **Nous avons mis à sa disposition du matériel, des capteurs pour les conteneurs à verre. Ça marche du feu de dieu. On a présenté le système en Suisse. Du coup, la Cocopaq s'exporte aussi en terme d'image. Plus on aidera la Cocopaq, plus on pourra l'utiliser pour tester nos produits.** »

Béatrice GRIESINGER.

Mercredi 14 novembre 2012

Page Quimperlé



Trois questions à

André Fraval, vice-président en charge de l'économie

Quel est l'état des lieux de l'économie du pays de Quimperlé ?

L'industrie de production est importante et à prédominance agroalimentaire. Elle est traversée par une importante crise aujourd'hui qui touche le secteur de la volaille, des légumes. Demain ou après-demain, la viande de porc, les abattoirs seront aussi impactés. C'est dans ces méandres que l'on doit imaginer l'avenir. Le pays de Quimperlé, ce sont 23 000 actifs dont 21 000 ont un emploi. Le nombre de chômeurs, 2 400, est important. 45 % des actifs travaillent dans l'aire urbaine de Lorient, 17 % dans celle de Quimper. 2 700 salariés le sont dans l'agroalimentaire dont la moitié chez Bigard.

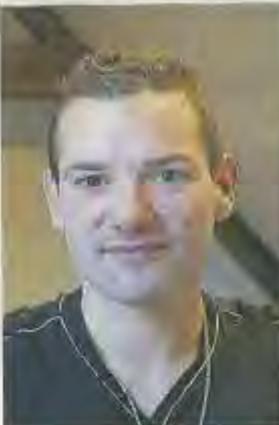
Quelle économie dans l'avenir ?

Le tissu industriel devra être conforté. Les industries de productions sont primordiales. Il faudra continuer à attirer le tertiaire et soutenir le commerce. Et surtout, garder les espaces commerciaux dans toutes les communes. Veillons à garder le coeur de vie de nos bourgs.

Comment y arriver ?

En deux ans de réflexion, nous avons défini une stratégie qui conduit à accompagner, aider les entreprises. La pépinière accueille les entreprises naissantes. Nous allons définir un projet d'hôtel d'entreprises. L'idée est d'ancrer des entreprises du tertiaire. Nous recherchons du foncier et des friches industrielles pour agrandir les zones d'activités que nous confortons déjà grâce à leur requalification et à un fonds de concours mis en place pour les communes. Il faudra rester à l'écoute des agriculteurs. Leur monde est aussi en mutation. Et proposer le très haut débit.

Béatrice GRIESINGER.

<p>John Peron de Querrien</p>  <p>Boucher en grande surface « 2032 : Mellac et Tréméven touchent Quimperlé, avec une grosse rocade et plein de zones commerciales autour, où les gens consomment beaucoup ; les transports en commun sont très utilisés puisque Quimperlé est devenu un petit Lorient, avec les petites boutiques et commerces de dépannage au centre. Querrien est devenue une cité-dortoir. »</p>	<p>Nathalie Barré de Querrien</p>  <p>Ouvrière d'usine « Beaucoup d'aide à la personne, tant pour les personnes âgées que les handicapés, qui auront plus de place dans la société : des structures d'accueil, centres de jour, petites structures pour les malades. Beaucoup de centres de loisirs pour les enfants et ados, qui pourront fréquenter aisément grâce aux transports en commun. »</p>	<p>Georges Courric du Trévoux</p>  <p>Retraité Georges Courric, retraité de la RATP, très actif au sein de la vie communale et associative « n' imagine pas mais souhaite vivement que la communauté de communes propose en plus du service de repas à domicile et du transport à la demande actuellement en place, d'autres services et moyens pour faciliter le maintien des personnes âgées à leur domicile. Les seniors sont aussi une priorité, la création de différents services aux personnes âgées est aussi source d'emploi pour les jeunes ».</p>	<p>Gérard Le Bourhis de Quimperlé</p>  <p>Syndicaliste CGT « Je ne vois pas l'avenir du pays de Quimperlé en rose, mais c'est un jeu de mots. Il faudra garder la vie sociale et économique dans tous les centres-bourgs. Nestlé, les PDM seront-ils encore là ? Tout dépendra de la volonté du pouvoir politique de réindustrialiser la France ou de l'abandonner à la finca. »</p> 
---	--	--	---

Florent Hiliou de Bannalec

Patron de bar
« L'une de mes principales préoccupations pour l'avenir, concerne l'occupation des sols. Je pense qu'il faut préserver l'espace agricole, en limitant la construction pour l'habitat. Il faudrait plutôt la réhabilitation des bâtiments existants pour garder les bourgs vivants. A Bannalec, je trouve aussi qu'il manque un lieu de loisirs pour les familles et les sportifs. Mais aussi que des pistes cyclables soient aménagées, pour une circulation en toute sécurité. »



Nathalie Fertil de Tréméven

Présidente de l'association des assistantes maternelle
« La politique sur la petite enfance mise en place par la communauté de communes ne peut que continuer à s'améliorer et à se diversifier. Par rapport à la situation géographique du territoire qui est très étendu, la mise en place des projets est plus longue. Il suffit de patienter. »



CONSTRUIRE POUR DEMAIN



Avec une croissance démographique de 0,8 % par an, le pays de Quimperlé doit répondre à de nombreux enjeux pour loger ses habitants : vieillissement de la population, logement social, densification des bourgs, rénovation de l'existant... Pour Gilda Le Gall, vice-présidente de la Cocopaq, « il faut inventer le bourg de demain ». Premier volet de notre série consacrée aux Assises du territoire. *Page 12*

Assises du pays de Quimperlé. Habitat : mieux vivre ensemble

Les Assises du territoire (*), samedi, seront l'occasion de dessiner les grandes orientations du prochain programme local de l'habitat (2014-2019) du pays de Quimperlé. Avec un objectif : « mieux vivre ensemble ».

Gilda Le Gall est vice-présidente de la Cocopaq, en charge de l'habitat.



« Aménager, c'est bien mais il faut autre chose en plus ». Vice-présidente de la Cocopaq, en charge de l'habitat et du Schéma de cohérence territoriale (Scot), Gilda Le Gall pose aussi sur l'aménagement du pays de Quimperlé son regard de vice-présidente du Centre intercommunal d'action sociale. Comme toute la Bretagne, le pays de Quimperlé attire. Un accroissement de population de l'ordre de 0,8 % par an, « c'est un atout pour le territoire - en terme de consommation, de rénovation de l'habitat... », souligne Gilda Le Gall. La question, c'est de définir « dans quelles conditions accueille-t-on ces nouveaux habitants ? ».

Économiser le foncier
Les objectifs du Programme

local de l'habitat (PLH) étaient de 400 logements nouveaux par an. 387 en moyenne ont été réalisés chaque année. « Sur ces 400 logements, 300 correspondent aux besoins de mutation du parc existant et de "déserrement" des ménages - séparation, vieillissement... Seuls 150 correspondent donc à l'accueil de nouveaux habitants », précise Gilda Le Gall. Avec une moyenne de 2,2-2,4 habitants par logement.

Population vieillissante
Les revenus et les besoins diffèrent, nécessitant un parc de logements variés et adaptés. Avec, « un souci d'économie du foncier », souligne Gilda Le Gall. « Il faut préserver les terres agricoles, densifier le territoire... »

Le pays de Quimperlé doit faire

face au vieillissement de sa population. « Aujourd'hui, 28,31 % des habitants ont plus de 60 ans. C'est plus important sur notre territoire que sur l'ensemble du département. Nous devons en tenir compte, en termes d'accessibilité et de logements adaptés notamment ».

Retenir les jeunes
Autre défi : « retenir les jeunes et les faire revenir ». Au-delà de l'emploi, il faut aussi pouvoir leur proposer des logements accessibles. Le Foyer de jeunes travailleurs, qui ouvrira à la mi-février à Quimperlé (19 places) est une réponse. Le développement de la location-accession et du logement social, y compris à loyers très modérés, notamment sur la côte, aussi. « Nous avons fait le choix d'atteindre les 30 % de logements

sociaux dans les programmes neufs », précise Gilda Le Gall. Une façon de répondre aussi à une autre spécificité du pays de Quimperlé : 20 % des familles qui y vivent sont monoparentales. « Toutes ne sont pas en difficultés financières mais la séparation peut être un facteur de précarisation ».

« Inventer le bourg de demain »
Voilà pour le neuf. « Mais il reste un immense travail à accomplir sur l'existant », souligne l'élue. Économie d'énergie, logement indigne... « L'opération programmée d'amélioration de l'habitat nous permet de faire beaucoup, en accompagnant les particuliers. Mais nous devons aller au-delà. Par exemple, dans le cadre du PLH, essayer de recenser tout ce qui est vacant et inciter les communes à rénover plutôt que de construire ailleurs ».

Le Scot du pays de Quimperlé est en vigueur depuis 2009. Les communes du territoire sont en train d'achever leurs Plu (plans locaux d'urbanisme). Un nouveau PLH communautaire doit être élaboré, fixant les objectifs pour les six années qui viennent.

« Une population disparate, dans des bourgs densifiés... Il faut trouver des lieux de rencontres et d'échanges, lutter contre l'individualisme. Être imaginatifs... pour inventer le bourg de demain », conclut Gilda Le Gall.

(* Les Assises du pays de Quimperlé se tiendront samedi, de 9 h à 17 h, au cinéma Le Kerfany, à Moëlan.

Claire Marion

> À noter
Le Télégramme s'associe aux Assises du pays de Quimperlé en publiant chaque jour un article sur les enjeux principaux du territoire. Demain : l'économie et l'emploi.

Assises du pays de Quimperlé : le tourisme demain

Les Moulins du Duc affichent 4 étoiles, côté hôtel et 2 fourchettes, côté restaurant. Son chiffre d'affaires, il le tire à 97 % des touristes extérieurs au pays !

1 2 3 4 5

Sandrine et Laurent Jouault ont repris l'affaire voici deux ans et demi. Pour lui redonner vie et le relancer dans le haut de gamme. Après un an de travaux, ils bouclent leur première année de plein exercice. Et donne une belle image du pays de Quimperlé à l'extérieur. Sans avoir forcément un juste retour. « Les Moulins du Duc existent depuis 1967. Ils sont un acteur économique et touristique important du pays de Quimperlé, souligne Sandrine Jouault. Il a été haut de gamme pendant très longtemps et le redevient. Et puis, c'est un site exceptionnel. »

Dans le vieux livre d'or que Laurent Jouault a ressorti, les signatures de la reine mère d'Angleterre, Rommy Schneider... « C'était avant. Aujourd'hui, nous recevons Thierry Lhermitte, Arielle Dombasle, Stéphanie Fugain, Benoîte Groult, Yoann Gourcuff. Des gens d'ici ? Pas ou très très peu », glisse ce chef cuisinier. « Depuis deux ans et demi, nous essayons d'avoir une dynamique » reprend Sandrine Jouault. Nous venons d'intégrer le nouvel office de tourisme de pays. »

Du pain sur la planche

« Il y a beaucoup à faire, assure Sandrine Jouault, on connaît la faiblesse de notre région coincée entre Lorient, Concarneau et Bénodet. Ici,



Sandrine Jouault et son mari Laurent redonnent vie aux Moulins du Duc à Moëlan-sur-Mer.

c'est encore confidentiel. Trop. » Pour le couple d'hôtelier-restaurateur, le pays ne sait pas se vendre. « Le touriste connaît Moëlan-sur-Mer ou Clohars-Carnoët. Et découvre Quimperlé en passant. » Alors que la route des bonnes tables emmène le gourmet dans toute la Bretagne et passe par là. « On essaie d'être pilote. Si les gens viennent chez nous, ils iront aussi ailleurs », appuie Sandrine Jouault. « Ici, on est dans le

vrai. On peut encore aller pêcher la langoustine. Le souci, c'est faire venir les gens. Une fois là, s'ils sont contents, ils reviennent », renchérit Laurent Jouault.

Le couple a rénové son site internet, travaille avec une agence de communication, fait les salons... « Quand nous faisons cela ou des pages dans les magazines, l'image que nous véhiculons est toujours associée à la Bretagne, au Finistère-

sud et à Moëlan-sur-Mer. C'est lié. Notre démarche est différente de celle d'un établissement dans une grande ville, qui doit juste se démarquer des autres. »

Aujourd'hui, le couple prospecte des particuliers pour poser une signalisation. Dans le bourg de Moëlan-sur-Mer, cela ne peut se faire. Pour l'instant.

B. G.

Trois questions à

Pascal Bozec, vice-président de la Cooapaq en charge du tourisme

Quel est l'état des lieux touristique du pays de Quimperlé ?

L'économie touristique a déjà procédé à une mutation. Notre territoire est une vraie destination touristique. Il y a de quoi passer de bons moments. 33 000 lits (hôtels, campings, chambres d'hôtes, camping, résidences secondaires) dont 1/3 marchands, un pavillon bleu, une cité de caractère, une station verte, des chemins de randonnées, 900 sentiers balisés, des sports nautiques, du VTT... Depuis 10 ans, il y a une érosion de la fréquentation. Nous avons un problème de visibilité. Avant l'office de pays, tout était vendu en puzzle.

Quel tourisme dans l'avenir ?

Différents facteurs influenceront la venue de touristes : la capacité à se déplacer, le temps, l'argent, la météo... Nous resterons idéalement placés et le pays restera idéalement protégé grâce à la loi Littoral. Il n'y aura pas de grande station balnéaire, ni d'urbanisation outrance, mais plus de relations humaines. L'avenir, c'est le tourisme familial, pas le tourisme bling-bling.

Comment y arriver ?

Le conseil communautaire a voté 500 000 € pour le développement



Pascal Bozec.

de l'économie touristique sur 5 ans. L'office de tourisme du pays de Quimperlé est créé. La priorité est de faire connaître la diversité du pays de Quimperlé sous une seule marque : Quimperlé terre océane. L'office de pays proposera la totalité de l'offre, sur un site Internet, en magazine. Il faut donner une identité touristique au pays pour nous froter à la concurrence. Il lui faudra aussi travailler sur la commercialisation comme l'offre de pack hébergement-loisir.

Recueilli par

Béatrice GRIESINGER.

Guy Le Bloa, de Moëlan-sur-Mer



Lieutenant-colonel en retraite, 65 ans.

« Je souhaite que, dans 20 ans, le Pays de Quimperlé se soit restructuré autour de ses pôles économiques, sociaux, culturels touristiques. Il va falloir que nous trouvions notre place entre Lorient et Quimper, en évitant d'être le désert traversé par le cordon ombilical (voie express et voie ferrée) qui relie ces deux grandes agglomérations.

Ghislaine Carrer, de Rédené



Retraitée.

« L'avenir du pays de Quimperlé ? Je ne l'imagine pas. Aujourd'hui, les divisions règnent, que ce soit entre les associations, les commerçants, les municipalités et la Cooapaq, la haute et la basse ville à Quimperlé... Chacun reste dans son coin. Rien n'avancera sans une unité, sans un travail en commun. »

Jacques Lescoat, de Quimperlé



Géographe.

« Le pays de Quimperlé dans 20 ans ? Je le vois beau et vivant. J'entends par beau, très très bien aménagé et offrant un cadre agréable à vivre. Et vivant, au niveau de l'emploi. Je suis attaché au maintien de l'emploi industriel. Le pays est porteur d'avenir et ne devra pas rester prisonnier de ses limites géographiques. »

Côme Branger de Querrien



Infirmier psy.

« Friskies, c'est fini, les PDM aussi, tout est rasé sauf quelques bureaux et ateliers qu'on fait visiter aux touristes. Bigard est encore plus gros, plus concentré, car les petits abattoirs autour ont fermé. Il reste des restos et bars de prestige pour les riches des nombreuses résidences secondaires des bords de la Laita. »

Infocale

Loisirs et sports

Piscine Aquapaq

Jeudi 15 novembre, 12 h à 19 h 45 et 17 h 15 à 19 h 30, 2, rue Aimé-Césaire, Kergoaler. Contact : 02 98 09 07 77.

Randonnée pédestre

Dimanche 18 novembre, 8 h 30. Randonnée avec Kemperle Rando à Quéven. Départ Zoo de Pont Scorff. Rendez-vous parking du Coat-Kaër.

Vue quotidienne

Carnet

QuimperNaissances : Jules Le Noach, Malac.

Consommation, logement et cadre de vie

Permanence jeudi 15 novembre, 9 h 30 à 11 h 30, 4, rue Elié. La permanence

Juridique CLCV, auparavant situé rue de Coat-Kaër aura lieu désormais au 4, rue Elié au Pad (Point d'Accès au Droit). Il n'y aura qu'une permanence au mois de novembre.

Déchetterie

Ouverture jeudi 15 novembre, 9 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30, zone de Kervidnou. Contact : 02 98 35 09 40.

Office de tourisme

Ouverture jeudi 15 novembre, 9 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 18 h, 3, place Charles-De-Gaulle. Contact : 02 98 98 04 32.

Réunion publique quartier sud

Réunion publique vendredi 16 novembre, 20 h, café du rond-point de la Gare-la-forêt. Organisateur : Ville de Quimperlé, service communication. Les habitants du quartier sud sont conviés à venir participer à ce temps d'échanges avec la municipalité.

ASSISES DU TERRITOIRE UNE MOBILISATION EN FAVEUR DE L'EMPLOI

Les Assises du pays de Quimperlé, qui seront organisées samedi à Moëlan, accorderont une large place à l'économie et à l'emploi. Et un constat sera sans doute largement partagé : sur ce territoire, les services de l'Etat, les entreprises, la Cocopaq et Pôle emploi (dont l'agence s'est installée récemment à Kervidanou, photo ci-contre) travaillent en bonne intelligence. *Page 15*



Assises du pays de Quimperlé. L'emploi, un travail d'équipe

Dans le pays de Quimperlé, Cocopaq, entreprises et services de l'État travaillent main dans la main pour maintenir et développer l'emploi.

De gauche à droite : Christelle Le Loër, directrice de Pôle emploi ; Michel Moreu, P-DG des salaisons Tallec ; Carine Kerlan, du service développement économique et tourisme de la Cocopaq ; André Fraval, vice-président de la Cocopaq en charge du développement économique.



« Nous avons une obligation vitale : maintenir et développer notre industrie ». C'est la feuille de route d'André Fraval, vice-président de la Cocopaq en charge du développement économique. Notamment dans un contexte de crise, « où chaque entreprise doit optimiser ses capacités de production et où la consommation se réduit ». Et d'autant plus sur un territoire où « le quart des emplois dépend directement de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Dont de très grosses entreprises. C'est une force et une fragilité à la fois ».

Au service des entreprises

« Nous devons avoir un territoire accueillant : faciliter la vie des entreprises, les aider à s'installer, les accompagner... et ne pas décourager les investisseurs », explique André Fraval. Pépinière d'entreprises, gestion de trois zones d'activités communautaires, aide à la requalification des zones communales, très haut débit, « marque » territoriale... Les outils sont multiples. Et

appréciés. « Je crois considérablement au travail d'équipe, dans l'entreprise et autour », confirme Michel Moreu, P-DG des Salaisons Tallec. « Dans un environnement difficile et concurrentiel, le maillage, l'addition d'une multitude de petits combats font plus que les grandes décisions stratégiques ».

La force du réseau

L'entreprise bannalécoise, qui emploie aujourd'hui 150 personnes et recrute chaque année quelque 80 saisonniers, a traversé les crises grâce « au travail collaboratif. C'est la force de Tallec ». Une collaboration continue avec Pôle emploi, la Cocopaq, les services de l'Etat, le pôle de compétitivité Valorial, un groupement d'achats...

En faisant réaliser ses travaux par des entreprises locales, en s'approvisionnant auprès de fournisseurs du secteur... « Le développement de notre activité contribue à donner du travail sur le territoire », ajoute Michel Moreu.

De même que « la construction de l'usine de méthanisation à Loge-Beg s'inscrit dans une logique de pérennisation de notre entreprise ».

Sur un territoire où le taux de chômage est de l'ordre de 10 %, Pôle emploi est au diapason. « Nous devons nous adapter aux besoins des très petites entreprises comme à ceux des très grosses », explique Christelle Le Loër, directrice de Pôle emploi. Ainsi du « contrat de service » signé avec Tallec pour le recrutement de ses saisonniers par exemple.

Miser sur la formation

Il faut aussi construire des parcours de formation et d'emploi. « 52 % des inscrits ont un diplôme de niveau V (CAP-BEP) ou moins », souligne Christelle Le Loër. Adaptation aux postes, visites d'entreprises, conventions de formation en partenariat avec les organismes collecteurs agréés... Là encore, les outils sont diversifiés.

De son côté, la Cocopaq a lancé une démarche de gestion prévi-

sionnelle des emplois et des compétences (GPEC). « Il s'agit de recenser les emplois et besoins en formation sur le bassin, au plus près de l'évolution des entreprises », explique Carine Kerlan, du service développement économique et tourisme de la Cocopaq.

Un travail d'équipe donc, pour maintenir et développer l'emploi dans le pays de Quimperlé. « Un diagnostic partagé et l'acceptation de l'intérêt général sont essentiels pour élaborer une stratégie commune », conclut Michel Moreu.

Claire Marion

> A noter

Les Assises du pays de Quimperlé se tiendront samedi, de 9 h à 17 h, au cinéma Le Kerfany à Moëlan.

Le Télégramme s'associe à ce rendez-vous en publiant chaque jour (depuis hier), un article sur les enjeux principaux du territoire. Demain : le tourisme.

Quelques chiffres

Ceux qui vivent dans le pays de Quimperlé n'y travaillent pas forcément. Et inversement. « Sur les 20.700 actifs qui vivent sur le territoire, plus d'un tiers ont un emploi à l'extérieur. Et

4.400 viennent de l'extérieur travailler dans des entreprises du pays de Quimperlé », note ainsi André Fraval.

« Avec 43 % des emplois dans l'industrie, 5 % dans la construc-

tion et 55 % dans le tertiaire, le bassin d'emploi est équilibré (*) », souligne Christelle Le Loër. « 26 % des entreprises sont des TPE (très petites entreprises, moins de onze sala-

riés) ».

(*) Les chiffres de l'antenne quimperlé de Pôle emploi concernent le secteur de la Cocopaq (sauf Riec, Scaër et Moëlan) et Guisriff.

Assises du Pays de Quimperlé : l'habitat demain

Céline a touché 25 000 € pour réhabiliter sa maison. Une aide qui entre dans le cadre de l'opération d'amélioration de l'habitat menée depuis 2009 sur le territoire.

1 2 3 4 5
Lorsque Céline a acheté sa maison, à Scaër, il n'y avait que les murs en pierre et la toiture à garder. À l'intérieur, pas d'assainissement, pas de toilettes. Au sol, de la terre battue. Évidemment, aucune isolation. « C'est une ancienne maison de sabotier construite dans les années 1900. Complètement insalubre. Il a fallu la rénover de A à Z. » Sur les conseils de ses parents bien renseignés « une personne de la famille avait déjà fait cette démarche », elle a pris contact avant d'entamer les travaux avec l'agence qui gère l'opération d'amélioration de l'habitat (Opah) dans la communauté de communes.
Ce programme, partenarial lancé il y a trois ans entre la Cooopaq et l'Agence nationale de l'habitat (Anah), aide les propriétaires à rénover leur logement en leur accordant des aides financières, techniques et administratives. Sous quelles conditions ? Le niveau de ressources du propriétaire et la nature des travaux sont les principaux critères. « La demande doit également concerner une résidence principale, construite il y a plus de 15 ans. La but ? Faire que

les logements vacants du Pays de Quimperlé soient à nouveau habités, et répondent aux nouvelles normes éco-environnementales. » Ça serait une bonne chose que ça se généralise, car il y a un fort potentiel sur le territoire », estime Céline.

Au libre choix du propriétaire
« Après ma demande, ça a été très rapide. Six mois entre l'acquisition et le début des travaux. » Paula Rodriguez et Anne Brilloit, de l'antenne Opah à Quimperlé ont pris le dossier en main. C'est elles qui ont fait, gratuitement, les démarches auprès des entreprises, et établi le devis. Le coût total, estimé à 50 000 €, a été financé à 50 %. « Ça a été déterminant. » Isolation des murs et des combles, pose de double vitrage, bardage bois sur la façade extérieure... « Les travaux sont laissés au libre choix du propriétaire, sous réserve qu'ils soient effectués par des artisans et dans le respect des nouvelles normes thermiques. »

Soul hic : « L'aide n'arrive qu'à l'achèvement des travaux. Alors pour les mener à terme, j'ai été obligée de faire un prêt. Ce qui serait



Un bardage bois est venu recouvrir la façade extérieure nord de la maison de Céline.

bien c'est que la subvention soit versée par tranches. Mais sinon, rien à redire. Tout a été respecté à la lettre. »

Céline est aujourd'hui bien installée dans sa longue aux poutres apparantées et aux murs en pierre de taille, elle incite tout le monde à se renseigner. « C'est une bonne mesure, mais pas assez connue. Les gens s'imaginent ne pas avoir le

droit et se lancent à faire les travaux par eux-mêmes. Ils ne sont pas forcément gagnants. J'incite tout le monde à faire la démarche. »

Emeline MOURAUD.

Informations, 33, place Saint-Michel. Tél. : 02 98 96 44 67 et mail : opah.cooopaq@clcmefr.fr

« Il y aura une grande densification dans les bourgs »

Trois questions à...

Gilda Le Gall, vice-présidente de la Cooopaq en charge de l'habitat.

Quel est l'état des lieux de l'habitat dans le Pays de Quimperlé ?

La territoire accueille une population de plus en plus nombreuse (+ 0,8 % par an) et vieillissante. Six communes offrent aujourd'hui des logements adaptés aux personnes âgées. La Cooopaq accompagne aussi le projet de création de 30 places d'hébergement dans l'unité Alzheimer d'Arzano.

Il y a également dans le Pays de Quimperlé, et c'est une spécificité, 20 % de familles monoparentales, facteur de précarisation. Pour répondre à leurs besoins, 30 % des loyers des prochains logements sociaux seront encore plus modérés.

En 2011, il y avait 1 593 logements sociaux, principalement construits sur la côte, pour contrebalancer, là où les prix sont les plus élevés. Nous devons aussi mener une action pour garder les jeunes. On apporte une première réponse avec les 26 logements, à Quimperlé et Moëlan, du foyer des jeunes travailleurs qui ouvre en février. C'est un événement marquant pour le territoire.

Il faut vraiment s'occuper de toutes les formes d'habitats, et on a encore du travail à faire à ce niveau-là. La but est également de diviser par deux l'utilisation du foncier agricole tout en augmentant le nombre de logements disponibles.



Gilda Le Gall, vice-présidente de la Cooopaq en charge de l'habitat sera présente aux Assises.

Quelle vision dans 20 ans ?

Terminé les grands espaces, il y aura une grande densification dans les bourgs. Il va falloir trouver et développer une nouvelle forme d'habitat : maisons accolées et sans jardin, avec des espaces partagés. Il faudra aussi faire en sorte que l'ensemble des logements existants soient rejoints les normes éco-environnementales.

Comment y arriver ?

En travaillant avec des architectes urbanistes et des promoteurs, en ayant de l'imagination. Il va falloir que les élus accompagnent ces changements, pour que les communes ne se transforment pas en cités dortoirs.

Recueilli par
Emeline MOURAUD.

Frédérique Hénoff,
de Clohars-Carnoët



Cultivateur.

« La voie express continuera à couper en deux la communauté de communes. Le tourisme sera à la une côté littoral. Les cultures restantes, en fonction de la loi littorale et de la pression concernant l'utilisation de certains chemins de randonnée, seront de plus en plus difficiles à exploiter. Quimperlé-ville restera tournée vers l'agroalimentaire et l'élevage devrait se déployer dans les terres de l'autre côté de la N 165. »

Marcel Le Dez,
de Bannalec



Retraité et ancien conseiller municipal

« Notre région doit penser à son développement économique passant par une nette amélioration de l'environnement, offrant de réelles opportunités de créations d'emplois. Une exploitation rigoureuse de nos massifs forestiers nous fournit une matière première peu coûteuse. L'installation d'une unité de méthanisation à Bannalec est une première. Nous disposons d'excellents polluants à valoriser. Une énergie disponible à notre porte et des cours d'eau bien moins pollués. »

Gilles Focant
de Moëlan-sur-Mer



Gilles Focant, 62 ans, retraité de pharmacie d'officine.

« Malgré un encadrement rigoureux, plus de constructions. Des ports qui répondent aux attentes des locataires... Le retour à des activités plus locales dans les villages, les villes, des petits commerces de proximité. Un environnement en rapport avec les besoins humains. L'autoconsommation énergétique. Une agriculture locale non intensive. »

Jean-Luc Le Gall
de Querrien



« Aujourd'hui à Querrien, il y a 35 exploitations agricoles ; dans 20 ans, il risque d'en rester le tiers. L'élevage pourrait être abandonné au profit des cultures céréalières, mieux payées, moins contraignantes, demandant moins de main-d'œuvre. Le paysage, avec moins de bêtes pour entretenir les champs, présentera plus de forêts, de friches, de taillis. »

PLH Comme Programme local de l'habitat, principal outil de définition de la politique en matière de logement menée dans la communauté de communes. Entre 2008 et 2013, il a permis la construction de près de 400 logements par an, 150 correspondants à l'accueil de nouveaux habitants.

Ouest-France à votre service

Relations abonnés : 02 99 32 66 66 (prix d'un appel local).
Passer une petite annonce par téléphone : tél. 0 820 000 010 (numéro indigo réservé aux particuliers, 0,12 € TTC/mn, paiement par CB).
Diffuser une annonce emploi : tél. 0 820 200 212 (0,12 € TTC la minute).
Service obèses : 0 810 060 180 (prix d'un appel local).

TOURISME : VIVE LE VOLONTARISME !

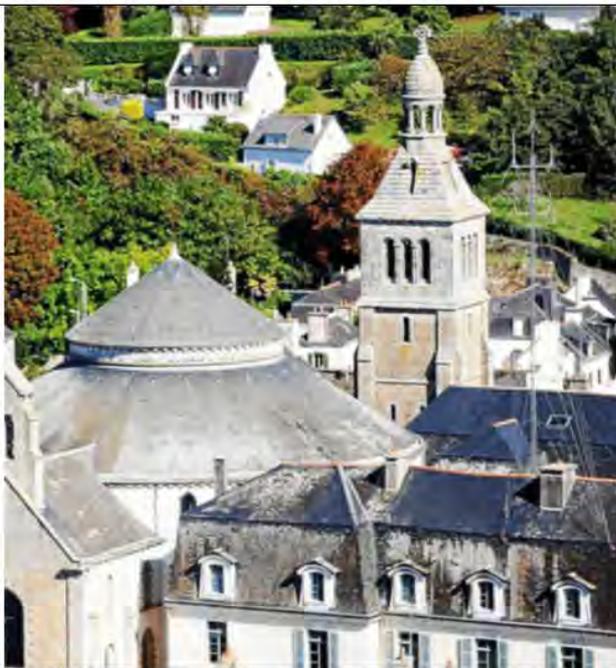


Les Assises du pays de Quimperlé, organisées demain, ne manqueront pas d'évoquer le tourisme, un des piliers de l'économie locale, qu'il s'agisse des plaisirs balnéaires (notre photo) ou des richesses intérieures. Mais il y a encore bien des choses à imaginer pour faire fructifier des atouts incontestables. La passivité n'est plus de mise ; seul le volontarisme, notamment via internet, peut donner un nouvel élan. *Page 14*

Assises du pays de Quimperlé. Tourisme : changer de braquet

Les Assises du pays de Quimperlé organisées demain ne pourront pas oublier le tourisme. « Un de nos grands atouts, si l'on s'en donne les moyens », selon Pascal Bozec, vice-président de la Cocopaq chargé de ce secteur.

Le pays de Quimperlé doit être beaucoup plus volontariste, même s'il offre bien des charmes.



Depuis quelques années, on se sent un peu frustré : la fréquentation touristique est en baisse, alors que le pays de Quimperlé garde des atouts considérables. « Notre territoire, dit Pascal Bozec, reste une vraie destination touristique : nous avons un Pavillon bleu, une station Verte, une petite Cité de caractère, 900 km de sentiers de randonnée, des paysages très variés, qu'il s'agisse du littoral ou de l'intérieur... ». Et les possibilités d'hébergement restent très riches : « Nous avons 33.000 lits, marchands ou non marchands, c'est-à-dire 7 % du total finistérien, avec des campings, des hôtels, des gîtes, mais aussi les résidences secondai-

res ». En fait, dit Pascal Bozec, il manquait trois éléments essentiels pour relancer la dynamique. Tout d'abord, « il fallait fédérer les énergies, rassembler les pièces du puzzle » ; d'où la création cette année d'un office intercommunal qui rassemble une dizaine de salariés et qui parlera d'une seule voix.

Un site dédié
Ensuite, il fallait être beaucoup plus offensif en matière de marketing. « Nous sommes à une époque, dit-il, où les touristes ont le monde entier au bout de leur souris d'ordinateur. Alors, on ne peut plus se contenter de les attendre, il faut aller vers eux et leur propo-

ser des offres bien ciblées. Pourquoi pas, par exemple, des "produits Saint-Valentin" ? ». Mais bien sûr, ce volontarisme suppose d'être très offensif sur Internet et cela suppose un site dédié : il sera créé l'année prochaine, « avec une version tablette et mobile ». « Il faut nous rendre beaucoup plus visible, dit Pascal Bozec, pour que les touristes potentiels puissent passer tout de suite à l'acte d'achat ». Enfin, pour que les vacanciers aient toujours envie de nous rendre visite, les paysages, aussi beaux soient-ils, ne suffisent sans doute plus ; d'autant qu'on ne peut pas promettre un plein soleil...

« Il manquait un événementiel estival, poursuit en substance Pascal Bozec, et c'est le Festival des rias, dans sa version élargie, qui va jouer ce rôle ». Pour le vice-président de la Cocopaq, la date choisie est la bonne : en pleine saison, le besoin est moins pressant, tandis que fin août, cette initiative peut permettre de retenir les touristes un peu plus longtemps.

« Très bien placé »
Les résultats de cette nouvelle politique ne seront pas forcément faciles à chiffrer ; mais du côté de la Cocopaq, on pense que la taxe de séjour créée en janvier dernier donnera des indications précieuses. Bref, Pascal Bozec y croit dur comme fer. « Oui, je suis vraiment optimiste. Le pays de Quimperlé est très bien placé, proche de Lorient, de Pont-Aven, de Concarneau, facilement accessible par la voiture, mais aussi par l'avion et de plus en plus par le train... ». « Quant aux voyages virtuels, conclut-il, je n'y crois pas. Le kouign amann n'aura jamais la même saveur via un écran d'ordinateur ».

Propos recueillis par
Jean-Jacques Baudet

> À noter
*Le Télégramme s'associe aux Assises du pays de Quimperlé [qui se tiennent demain de 9 h à 17 h, au Kerfany, à Moëlan] en publiant chaque jour, cette semaine, un article sur les enjeux principaux du territoire.
Demain : l'action sociale.*

Assises du pays : la mixité sociale demain

Michel Bignan est président de l'association Ti ma Bro qui entoure les malades d'Alzheimer. Son accueil de jour est à Querrien, en plein bourg. Son bistrot mémoire à Quimperlé.

1 2 3 4 5

« Pour ouvrir notre accueil de jour, nous avons fait beaucoup de recherches sur l'ensemble de la Cc-copaq. Nous souhaitons nous implanter en zone rurale pour que la proximité avec la population soit réelle » ; pour Michel Bignan, président de l'association Ti ma Bro, la mixité sociale est l'un des pivots de l'action auprès des personnes atteintes d'Alzheimer et de leurs familles.

Pour deux raisons. D'une part, faire progresser l'asprit du public face à la maladie. D'autre part, faire en sorte que les personnes malades puissent être en relation avec l'extérieur. Ce sera Querrien. D'abord au 10, place de l'Église, puis depuis près de deux ans, au sein d'un nouveau lotissement, rue Marcel-Cadot.

« Un plus »

« Ce n'est pas toujours évident, prévient-il. Nous travaillons encore sur l'acceptation des personnes malades. Nous allons rencontrer les parents d'élèves pour leur faire comprendre que l'enfant croquera, à un moment ou un autre de sa vie, cette maladie de la vieillesse. « Les enfants ne se posent pas de questions. Ne sont pas inquiets. Ils viennent à l'accueil de jour, montrer ce qu'ils ont fait, chanter... » C'est un plus », assure Michel Bignan qui souligne aussi l'importance de la « proximité avec les personnes âgées de la commune ».

Relations précieuses

Et puis, « quand on se déplace pour aller à la boulangerie, au tabac, à



À Querrien, les personnes atteintes d'Alzheimer se promènent en groupe dans le bourg.

l'épicerie, c'est énorme. Aller dans une crêperie où l'on sera reconnu, pouvoir être en relation avec un hameau, avec le lotissement, c'est précieux. »

Quatre riverains du lotissement voisin viennent régulièrement donner un coup de main. Pour la visite de Pierre Maille, jeudi, la commune a répondu présente : « On avait besoin d'un brin de nettoyage. Un coup de

téléphone à la mairie. Est-ce qu'on pourrait avoir des gens ? » La réponse arrive le lendemain, par téléphone : « On sera 6 ! » « Cette proximité fait que l'on a cette réactivité. Jamais je ne regretterai ces choix », confie le président de Ti ma Bro.

L'association qu'il porte à bout de bras avec son équipe et cinq salariés, a mis « dix ans, pour arriver au centre tel qu'il est aujourd'hui et

accueillir huit personnes simultanément, bientôt 10. On soulage 45 familles du territoire par mois ». Et plus encore. Car le Bistrot mémoire fêtera sa 100^e édition en février. De l'Abri de la Tempête, au Saint-Michel puis à la Mouche qui Louche, c'est la Ville de Quimperlé qui l'héberge au club-house du stade Jean-Charter.

B. G.

« Tisser des liens plus solides »

Trois questions à...

Jacques Le Bihan, vice-président de la Cocopaq en charge du social.

Quel est l'état des lieux de la mixité sociale en Pays de Quimperlé ?

Nous touchons plein de domaines, de la petite enfance aux seniors. Nous avons mis en place l'analyse des besoins sociaux pour connaître les priorités. Plusieurs comités de pilotage travaillent, comme celui sur l'aide alimentaire.

Là, un chargé de mission a fait le tour des communes, des associations. Dans le secteur de l'enfance, nous sommes sur des systèmes de gardes atypiques. Le réseau d'assistantes maternelles est identifié. Le comité de pilotage donnera son étude en fin d'année. Pour le contrat local de santé, nous attendons une réponse de l'agence régionale de santé. Notre « étage » Cocopaq semble être compris pour tenter de lutter contre la désertification médicale, de pallier le manque de soutien aux adolescents en difficulté. Le Clic (Centre local d'information et de coordination) vient d'être installé.

Quelle mixité dans l'avenir ?

Il faudra que les relations, les liens avec tous les partenaires soient clairs



Jacques Le Bihan.

et durables. Il faudra éviter les ghettos de personnes âgées et riches sur la côte, tout faire pour que les jeunes puissent se loger, et pourquoi pas à proximité des Ehpad qui seront encore plus ouverts. Le maintien à domicile sera avancé. La mixité sociale, ce sera aussi aider à la mobilité. C'est un challenge.

Comment y arriver ?

La mise en réseau des acteurs, il faudra tisser des liens de plus en plus solides avec tous les partenaires, établir des chartes comme il en existe déjà avec l'hôpital, les collèges et lycées, proposer un transport pour aller au travail, être à l'écoute et savoir à quel niveau intervenir.

Recueilli par

Béatrice GRIESINGER,

Le territoire passé au crible par l'Insee

L'Insee a publié hier les résultats d'une étude menée sur les dix dernières années dans le Pays de Quimperlé. Voici les principales conclusions :

Population

En dix ans le nombre d'habitants est passé de 49 000 à 53 000, soit +0,75 % par an. Le nombre de ménages a augmenté, mais celui des familles a diminué. Ce phénomène est lié au vieillissement de la population, inévitables et caractéristique du territoire. Les personnes âgées de plus de 60 ans représentent aujourd'hui

28 %, contre 40 % estimés en 2040. Une tendance pourtant freinée par l'arrivée de trentenaires actifs sur le territoire. Plus diplômés, ils viennent également combler le déficit de main-d'œuvre qualifiée. Mais dans l'ensemble, les actifs restent peu qualifiés et peu diplômés : seuls 27 % d'entre eux sont diplômés du supérieur.

Emploi

Le taux de chômage est de 10,6 %, contre 5,8 dans le département. Et l'emploi n'a augmenté que de 5,2 %

en dix ans (quatre fois moins que dans la communauté de communes d'Auray dans le Morbihan) : +17 000 postes dans le tertiaire, +220 dans la construction, et - 800 dans l'industrie. Industrie, fortement spécialisée dans l'agroalimentaire et le papier, qui reste le premier employeur du territoire.

Le nombre d'emplois est plus faible que le nombre d'actifs résidents ayant un emploi : 0,77 emploi par actif. Sur les 20 700 actifs, 7 700 sortent du pays pour travailler, dont 45 % dans l'aire urbaine de Lorient.

Inégalités sociales

Les revenus sont modestes, le médian perçu par la moitié de la population est inférieur à 440 €, à celui du département 13,5 % des habitants vivent avec moins de 956 € par mois, par unité de consommation. Un taux de chômage plus élevé, un taux d'activité plus faible, une population plus âgée et moins qualifiée participent à ces revenus. Mais les inégalités sociales sont moins prononcées qu'ailleurs. 10 % des ménages les plus aisés gagnent 3,6 fois plus que celui des 10 % les plus défavorisés.

Assises du pays de Quimperlé. Faire face au vieillissement

L'Insee vient de confirmer (1) l'analyse des besoins sociaux réalisée par la Cocopaq. S'il a ralenti, le vieillissement de la population se poursuit inéluctablement. Il en sera question, aujourd'hui, lors des Assises du pays de Quimperlé qui se tiennent à Moëlan.

Jean-Yves Croguennec, directeur de l'Ephad d'Arzano, s'inquiète du vieillissement de la population et des problèmes de santé qui y sont liés.



Au pays de Quimperlé, c'est encore plus vrai qu'ailleurs. Malgré l'arrivée, ces dernières années, de jeunes ménages (surtout dans l'est du territoire), favorisée par la proximité du bassin d'emploi de Lorient, les plus de 60 ans représentent quand même plus d'un quart de la population : 28,3 % exactement. C'est plus que pour l'ensemble du Finistère (25,4 %), de la Bretagne (24,5 %). Ce qui augmente également la moyenne d'âge 43 ans et un mois quand elle est de 41 ans et 4 mois pour le Finistère et 40 ans et 7 mois pour la Bretagne. Autre chiffre significatif : on compte 125 jeunes de moins de 25 ans pour 100 personnes âgées de plus de 65 ans sur le territoire de la Cocopaq, quand ce ratio est de 160 pour le département. « Nous avons du mal à retenir nos jeunes étudiants, car il y a peu d'offres pour eux sur le territoire »,

reconnaît Jacques Le Bihan, vice-président de la Cocopaq en charge de l'action sociale et des solidarités.

La côte attire les retraités

« Le pourcentage de personnes âgées est notamment très important du côté de Scaër et le devient également dans le secteur de Moëlan, car la côte attire beaucoup les retraités. Les communes côtières s'attachent d'ailleurs à initier des programmes immobiliers en direction de jeunes, pour corriger cette tendance », poursuit-il.

« Au contraire, à Rédéné, la population est plus jeune, avec l'arrivée de ménages d'une trentaine d'années, également mieux formés que la moyenne des habitants du secteur ». Ces arrivées ont contribué à l'augmentation de la population (0,75 % de moyenne annuelle sur les douze dernières années) :

53.118 habitants au recensement de janvier 2009.

Favoriser le maintien à domicile

Corollaire de ce constat de vieillissement, « le nombre de personnes aidées est aussi plus élevé que dans le reste du département », note Jacques Le Bihan, évoquant la politique communautaire menée pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.

« Avec le développement de l'accueil de jour, pour soutenir les aidants familiaux et leur permettre de souffler, c'est la solution souhaitable et il faut d'abord s'atteler à l'améliorer », estime Jean-Yves Croguennec, directeur de l'Ephad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) d'Arzano.

L'augmentation des problèmes de santé qui découle de ce vieillissement est, pour le directeur de l'Eh-

pad, une préoccupation majeure.

Capacités d'accueil : toujours un souci

« L'ouverture du chantier d'un centre d'accueil (30 places) pour les malades d'Alzheimer est certes un sujet de satisfaction, face à la multiplication des cas ». Cela n'empêche pas Jean-Yves Croguennec de s'interroger. « Disposons-nous, dans ce secteur, d'un nombre suffisant de places d'hébergement pour faire face à tous les besoins ? ». Il souligne ainsi que « les places d'hébergement temporaire (quatre à Bois-Joly, quatre à Arzano), sont déjà réservées bien à l'avance et donc insuffisantes pour répondre à leur mission ».

Tout cela, l'analyse des besoins sociaux réalisée à la demande de la Cocopaq l'a bien intégré.

Un territoire écartelé entre Quimper et Lorient

Tout comme les problèmes de démographie médicale (« il y a un manque criant de généralistes et ophtalmologistes sur le territoire ») ou encore de prise en charge de la santé mentale des adolescents. « Sur ce point, et ce n'est pas le seul, il y a un souci d'identification du territoire, écartelé entre Lorient (dont il dépend par son appartenance son territoire de santé n° 3) et Quimper (vers lequel se tournent plus naturellement les habitants des cantons de Bannalec et Scaër) », reconnaît également Jacques Le Bihan.

Paskal Mazé

(1) En partenariat avec la Cocopaq, l'Insee Bretagne consacre son analyse du mois de novembre au pays de Quimperlé. Elle sera présentée aujourd'hui, aux assises.

> À noter

Les Assises du pays de Quimperlé se tiennent aujourd'hui à Moëlan. C'est pour s'associer à cet événement que Le Télégramme a publié cette semaine, chaque jour, un article sur les principaux enjeux du territoire.

Le tourisme sur le territoire. « Intégrer les professionnels »

Marie Mézière-Le Roux, propriétaire de gîte, souhaite réagir à l'article sur le tourisme paru dans Le Télégramme d'hier.

« Le désir de M. Pascal Bozec de donner plus de visibilité au pays de Quimperlé », écrit-elle, « est tout à fait légitime et à encourager. Mais un site internet, aussi visible qu'il soit (sachant aussi que sa visibilité ne sera probablement pas immédiate), des opérations commerciales... ne suffiront pas, seuls, à redonner au pays de Quimperlé son attractivité. Il me paraît indispensable que ces projets intègrent les professionnels du tourisme afin qu'ils se sentent concernés par l'aventure, la somme de la visibilité de chaque structure contribuant à la visibilité de l'ensemble ».

« Les chiffres », poursuit-elle, « montrent qu'aujourd'hui les touristes potentiels sont connectés au web, utilisent de plus en plus d'outils mobiles, échangent leurs expériences. Il suffisait d'assister, ce jeudi, à la conférence de M. Alexis

Mons et aux tables rondes concernant les "Tendances et bonnes pratiques e-tourisme", organisées conjointement par la CCI Quimper Cornouaille et Quimper Cornouaille Développement à La Forêt-Fouesnant, pour s'en rendre compte. Des acteurs du tourisme sont venus témoigner de leur engagement sur ces bonnes pratiques : visibilité des sites internet, e-reputation, adaptation des sites internet aux outils mobiles, importance des réseaux sociaux... ».

Formation

« Il est vrai que sur notre secteur », dit-elle encore, « beaucoup de structures sont de petite taille. De ce fait, leur dirigeant, la plupart du temps, dispose de peu de temps, de peu ou pas de budget. C'est peut-être là que pourraient intervenir les structures et les élus en charge du tourisme, en sensibilisant, en formant (et pourquoi pas en proposant des outils) l'ensemble des acteurs touristiques du territoire ».

Pays de Quimperlé : les Assises en chiffres et lettres

La première rencontre s'est déroulée à Moëlan-sur-Mer samedi. Une rencontre riche en informations. Morceaux choisis des échanges.

En 2040

Selon les chiffres de l'Insee présentés par Olivier Léon, le pays de Quimperlé comptera 61 800 habitants cette année-là. Âge moyen : 46,7 ans, avec néanmoins 37 % de la population qui aura plus de 60 ans.

Voisinage

Comme Quimper-Cornouaille développement. Cette agence d'urbanisme, de développement économique existe depuis 2 ans et a déjà travaillé sur le commerce, l'emploi, l'habitat, le marché immobilier, le recensement agricole. Conclusions de ces études : l'importance du caractère ouvrier et agricole du pays, sa situation en 3^e couronne de Lorient agglomération qui s'étend alors qu'au même moment, Quimper ne s'étend que dans sa 2^e couronne. À propos de Lorient, Louis Le Pensec suggère qu'en termes de cohésion et réactivité, il faudra « définir plus précisément les relations avec le pays de Lorient. » Maire de Rédéné, Jean Loménèch demande aussi une réflexion sur les liaisons avec Lorient : « 9 personnes sur 10 à Rédéné viennent du Morbihan. »

Jeunesse

Alain Pennec, maire de Quimperlé, pose la question de la formation post-bac pour les jeunes. Insuffisante dans le pays de Quimperlé, elle oblige les jeunes à partir et une fois partis, ils ne reviennent pas ou peu. C'est finalement dans l'après-midi qu'il aura sa réponse via Jean Guérol, proviseur du lycée professionnel de Roz-Glas. « C'est au rectorat qu'il faut poser la question car c'est de son ressort. » Sachant qu'aujourd'hui, une ouverture quelque part signifie fermeture ailleurs. Pour lui, le nombre de propositions de formation n'est pas en corrélation avec le départ des jeunes. En Ile-et-Vilaine, ils sont deux fois plus à partir que dans le Finistère alors que les formations y sont nombreuses.

Télétravail

Bernard Pelleter, maire de Mellac perçoit très bien la migration des habitants qui travaillent à Lorient. Ils représentent en 2009, 45 % des 7 700 personnes qui travaillent hors pays de Quimperlé. « A-t-on mesuré le télétravail ? » Réponse d'Olivier Léon : « Pas encore. Il n'est pas



Deux tables rondes ont permis des échanges avec le public présent.

assez développé pour apparaître en terme d'impact. »

Très haut-débit

Le sujet qui irrite. Les professionnels doivent se contenter de 2 Méga. Pas assez pour les entreprises comme Bigard dont le siège quimperlois traite 14 000 bulletins de salaire ou Ijirius à Mellac, spécialisé dans les capteurs sans fil. L'un comme l'autre se débrouille. Mais attention, à trop attendre, des entreprises pourraient ne pas avoir envie de s'installer ici. À Saint-Brieuc, c'est 10 Méga ! Faut-il attendre 10, 15 ans ou plus pour en avoir autant ? Nicolas Morvan

répond depuis la salle : « Le haut-débit, on l'a : 2 Méga. La Région investit 1,8 milliard d'euros dans ce plan. On va fiber Quimperlé, Soair et Bannalec dès 2013. Les « Kervidennou » et leurs 73 entreprises seront intégrés. Pour le pays de Quimperlé, le coût sera de 52 à 54 millions d'euros dont 12 pour la Cocopaq. Il y a des subventions de l'Europe, de l'État, de la Région, du Conseil général. »

Santé

À la faveur d'une question de Daniel Le Bras, ancien maire de Quimperlé et infirmier en retraite sur une

possible désertification médicale d'ici 5 ans, le pays de Quimperlé apprend par la voix de Jacques Le Bihan, que l'ARS veut de refuser le contrat local de santé. Il était proposé par la Cocopaq. Ce projet touchait à la désertification médicale, à la santé mentale des adolescents en difficulté. Le dossier sera représenté l'an prochain. L'ARS semble-t-il n'a pas l'habitude de recevoir des dossiers portant sur plusieurs thèmes dans le cadre des contrats locaux de santé.

Béatrice GRIESINGER.

Cathy Fraval, de Bannalec



Employée de banque, 38 ans, maman de deux enfants, Arthur 10 ans et Alexis 8 ans

« Nous imaginons que tout soit accessible à tous. Nous souhaitons que personne ne soit délaissé, que chacun choisisse ses activités. Il est important de préserver et de développer les associations. Nous

voulons un bourg où les cyclistes et les piétons soient prioritaires. L'aménagement sera adapté à leur déplacement et à leur sécurité. Chacun aurait le réflexe de prendre les transports en commun conciliant ainsi économie, environnement, bien être et lien social. »

Marc Yauouanc, de Bannalec

Responsable d'agence immobilière « Réorienter notre politique industrielle en dotant toutes les communes du haut débit. Réhabiliter nos friches industrielles, en attirant des grands groupes du tertiaire. Leur prouver qu'il est possible de créer ici comme au 24^e étage de la Défense, la qualité de vie en plus. Nous avons en main tous les atouts pour réussir notre mutation économique et sociale, et faire du Pays de Quimperlé un modèle de délocalisation positive. »



Francis Stanguennec, de Guilligomarc'h

Instituteur en retraite « La solidarité plutôt que le clivage et l'individualisme. C'est ainsi qu'il serait bon de voir l'intercommunalité. Ça implique de rassembler les acteurs qui œuvrent souvent dans le même sens sans se connaître. C'est aussi disposer d'outils d'action auxquels les petites communes en particulier ne peuvent accéder. »



Sur le vif, leur regard sur le futur les années à venir

Patrick, de Mellac : « Ma vision du pays de Quimperlé du futur c'est un pays solidaire avec les acteurs économiques agriculteurs, artisans, commerçants. Un pays attentif au bien être des personnes âgées et soucieux de préparer les jeunes à leur avenir professionnel. Un pays sensible et acteur dans la protection de l'environnement. Un pays de Quimperlé où les communes préservent leur devoir de répondre aux

attentes de leurs concitoyens. »

Elane, 73 ans, de Rédéné : « Je resterai dans mon village le plus tard possible grâce à l'aide à domicile. Il y aura l'hôpital à domicile. Les maisons de retraite, on ne pourra pas les payer. Mais il faudra que Quimperlé garde son hôpital de proximité. »

Pierrette, 62 ans, de Rédéné : « Les communes vont s'assembler. La Cocopaq va tout prendre. Mais il faudra garder les services à Quimperlé,

l'hôpital surtout. Et les transports. Le bus pour aller en ville, c'est bon. »

Isabelle, commerçante retraitée, de Quimperlé : « Surtout, garder les commerces de centre-ville. Les zones, ça suffit. Quimperlé souffre. La rue Savary n'est plus du tout commerçante. Tout part dans les zones. Le marché, il faut le maintenir aussi, sinon... »

Assises du pays de Quimperlé. « Que voulons-nous demain ? »



Quelque 150 acteurs du territoire, issus des milieux politiques, sociaux, économiques, éducatifs, culturels, associatifs... étaient réunis samedi au cinéma Le Kerfny à Moëlan, pour les premières Assises du Pays de Quimperlé organisées par la Cocopaq.

Les premières Assises du pays de Quimperlé ont rassemblé, samedi, à Moëlan, quelque 150 acteurs du territoire. Objectif : « Tirer le bilan de ces 20 dernières années et esquisser ensemble la feuille de route des 20 prochaines », a indiqué Nicolas Morvan, président de la Cocopaq.

« La première de nos forces, à mon sens, c'est vous », déclarait Nicolas Morvan en ouverture des Assises du pays de Quimperlé, samedi. Salueant ses prédécesseurs, Gilbert Le Bris, député, et Pierre Mailla, président du conseil général - « partenaires attentifs » - et Louis Le Penec, « grand architecte de la construction territoriale »... le président de la Cocopaq rappelait que « notre action s'inscrit dans la vôtre. Une action qui repose sur des valeurs essentielles : créativité, solidarité, responsabilité ».

Trois valeurs qui présidaient aux questionnements de la journée : « Les orientations que nous prenons permettent-elles à notre pays d'être attractif, de maintenir l'emploi, de mieux vivre ensemble ? Que voulons-nous demain ? », interrogeait Nicolas Morvan, appelant à « défricher les chemins de sortie de crise ». Les différents intervenants ont, chacun à leur façon, esquissé cette fameuse « feuille de route ».

Transports et communications

Au chapitre économique, « transports et communications sont essentiels pour un territoire », soulignait Bernard Treguer, directeur général des Ets Bigard. « Ce qui a permis à notre entreprise de se développer à Quimperlé, c'est l'avion. Lann Bihoué,

à 15 minutes, c'est capital », soulignait-il. Quand le dirigeant du plus gros employeur industriel du territoire appelait à « créer une sortie directe sur la zone industrielle de Kergostiou pour les véhicules venant du nord et à lutter pour le TGV », Olivier Le Strat, dirigeant d'Ignus, rappelait que « le très haut débit, c'est fondamental pour nous ». Le créateur de cette entreprise de pointe dans le domaine de la métrologie autonome et sans fil en appelait aussi à « une révolution fiscale ».

Des actions transversales

Sur le plan du vivre ensemble, Bénédicte Havard-Duclos, sociologue, saluait l'appréhension « transversale » des problèmes. Elle notait cependant que si la « protection - sur qui je compte en cas de problème » est très bien prise en compte, ce n'est pas le cas de la « reconnaissance - pour qui je compte ». Un point « fondamental. On ne peut pas dissocier l'économie du social. Ni résumer l'économie du territoire à son attractivité... ». La sociologue notait aussi la nécessité de « parvenir à organiser des lieux de rencontre entre des groupes humains à mobilité très différente ».

Coopération et identité

Ils sont plusieurs enfin à avoir

évoqué l'ancrage bipolaire du territoire, entre la Cornouaille et le pays de Lorient. Le pays de Quimperlé doit trouver son chemin entre coopération et affirmation de son identité.

« Dynamisme géographique et services d'une grande agglomération : le voisinage avec le pays de Lorient est une chance », soulignait ainsi Ronan Marcel, directeur de Quimper Cornouaille développement. « A condition de ne pas entrer en dépendance ». A condition aussi de « rester pleinement cornouaillais. En restant proche notamment de Concarnéou Cornouaille agglomération, avec qui vous portez des projets communs ».

Respect et confiance

Bernard Poinant, maire de Quimper, président de Quimper communauté et de Quimper Cornouaille développement, allait plus loin : « Il faut garder le lien avec la Cornouaille et la région lorientaise. Et développer un axe de coopération Bretagne-Sud jusqu'à Vannes, en matière de transport, énergie, innovation, recherche. Et de conclure : « Il y a deux principes à respecter et à faire vivre dans une intercommunalité : la confiance entre les élus, et la confiance avec les citoyens ».

Claire Marion

Coût du travail : « La Cocopaq a un rôle à jouer »

Dans un communiqué, Alain Kerhervé et Stéphane Guillevin, adjoints au maire de Quimperlé et conseillers communautaires, livrent leurs réflexions sur la politique touristique et l'attractivité économique du territoire, évoquées samedi à Moëlan. « Concernant la création de l'office de tourisme communautaire, nous confirmons notre point de vue. Il eut été possible d'aboutir à des orientations partagées et cohérentes fédérant les offices de tourisme locaux sans créer une structure qui ne manquera pas de se bureaucratiser, donc de générer en consé-

quence des dépenses de fonctionnement incompatibles avec la réalité financière actuelle », affirment les deux élus.

« Agir sur la CFE et le VT »

Pour ce qui concerne l'activité économique et commerciale, « il est évident que nous sommes passés d'une crise financière à une crise économique, avec le risque pour bientôt d'une crise sociale, conséquence d'un chômage qui augmente de mois en mois », analysent Alain Kerhervé et Stéphane Guillevin. « La Cocopaq a un rôle à jouer

pour favoriser la baisse du coût du travail. Elle peut agir, et c'est le sens de notre demande, sur la fiscalité, notamment sur la CFE (cotisation foncière des entreprises) pour les entreprises à faible chiffre d'affaires, commerces et artisans, et sur le VT (versement transport) pour celles soumises à cette taxe (0,8% de la masse salariale). Cet effort que nous réclamons doit s'inscrire dans le budget 2013 », demandent les deux élus.

« Se rapprocher de Lorient agglomération »

Enfin, « nous souhaitons qu'une

aide financière soit apportée aux petits commerces pour la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite dont la date limite est fixée, pour l'instant, au 1^{er} janvier 2015 ». Par ailleurs, « nous considérons que la GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et compétences) est un outil essentiel permettant de fixer des orientations en termes d'emplois et de formation. Mais il appartient à la Cocopaq de se rapprocher de Lorient agglomération, le bassin de vie de la Cocopaq étant étroitement lié avec celui de Lorient », concluent-ils.